


MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 27/01/2022 Reçu en préfecture le 27/01/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220119-HJSCSG20221562-DE	
					Berger Levrault	
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Délibération conforme Le Président, Raphaël PERRIN Signé par : 	
15	11	1	3	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 19 JANVIER 2022 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				

PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Daniel Grenard, Frédéric Herzog

EXCUSES : Christian Rochet

POUVOIRS : Jean-François Demarchi donne pouvoir à Jean-Daniel Maire, Roland Frezier donne pouvoir à Philippe Passot, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Jean-Louis Millet

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 19 janvier 2022, datée du 12 janvier 2022 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Madame Isabelle Heurtier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, elle est élue à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°15/6-2

ECONOMIE

Aide à l'immobilier d'entreprise (AIE) : Société CR1 peinture

Vu la compétence en matière d'actions de développement économique,

Vu la délibération du conseil communautaire du 27 septembre 2017 actant la mise en place de notre politique d'aide à l'immobilier d'entreprise,

Vu la délibération du 23 juin 2021 approuvant le règlement d'intervention,

Vu la demandé effectuée par l'entreprise CR1 peinture,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **VALIDE** une Aide à l'Immobilier d'Entreprise de 10 000 € au profit de la société CR1 peinture au titre de l'investissement,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 27/01/2022
					Reçu en préfecture le 27/01/2022
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Affiché le
15	11	1	3	0	ID : 039-200026573-20220119-HJSCSG202215101-DE
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> Le Président, Raphaël PERRIN <i>Signé par :</i>
		MERCREDI 19 JANVIER 2022 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			

PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Daniel Grenard, Frédéric Herzog

EXCUSES : Christian Rochet

POUVOIRS : Jean-François Demarchi donne pouvoir à Jean-Daniel Maire, Roland Frezier donne pouvoir à Philippe Passot, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Jean-Louis Millet

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 19 janvier 2022, datée du 12 janvier 2022 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Madame Isabelle Heurtier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, elle est élue à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°15/10-1

TOURISME

Nouveau jeu touristique en famille : choix du prestataire et validation du plan de financement

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et plus particulièrement l'article 7-2 « Equipements touristiques,

Vu la proposition de l'entreprise Tam's Consultant,


Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **DECIDE** de retenir l'entreprise Tam's Consultant pour la création d'un jeu touristique en famille à Saint-Claude pour un montant total HT de 59 500 €
- **VALIDE** le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses	Montant HT
Conception du jeu	38 500 €
Version anglaise	6 000 €
Communication réalisée par le prestataire	15 000 €
TOTAL	59 500 €

Recettes	Taux	Montant HT
FNADT Massif	55 %	32 725 €
Région Bourgogne Franche-Comté	20 %	11 900 €
Autofinancement	25 %	14 875 €
TOTAL	100 %	59 500 €

- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 27/01/2022 Reçu en préfecture le 27/01/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220119-HJSCSG202215102-DE	
					Berger Levraut	
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents		
15	11	1	3	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 19 JANVIER 2022 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				
Délibération conforme Le Président, Raphaël PERRIN Signé par :						
						

PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Daniel Grenard, Frédéric Herzog

EXCUSES : Christian Rochet

POUVOIRS : Jean-François Demarchi donne pouvoir à Jean-Daniel Maire, Roland Frezier donne pouvoir à Philippe Passot, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Jean-Louis Millet

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 19 janvier 2022, datée du 12 janvier 2022 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Madame Isabelle Heurtier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, elle est élue à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°15/10-2

TOURISME

Associations de balisage : avenants aux conventions

Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment l'article 7-2 attribuant compétence en matière d'équipements touristiques et précisant que la collectivité assurera la sécurité, le balisage, l'entretien, l'aménagement et la signalétique des sentiers inscrits au PDIPR,

Vu la délibération du 20 janvier 2021 fixant l'indemnité d'entretien des sentiers à 10 € du kilomètre,


Vu les circuits entretenus en 2021 par les associations,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** les avenants aux conventions,
- **ACTE** notre participation comme indiqué dans le tableau ci-dessous, en précisant que l'indemnité versée aux associations s'élève au total à 1 537 € :

Associations	Nombre de km entretenus	Montant dû
Godillots du Plateau	63.2	632 €
Pédibus Jambus	68.5	685 €
UTTJ	22	220 €
TOTAL	153.7	1 537 €

- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 27/01/2022
					Reçu en préfecture le 27/01/2022
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Affiché le
15	11	1	3	0	ID : 039-200026573-20220119-HJSCSG202215121-DE
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> <i>Le Président,</i> Raphaël PERRIN <i>Signé par :</i> 
		MERCREDI 19 JANVIER 2022 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			

PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Daniel Grenard, Frédéric Herzog

EXCUSES : Christian Rochet

POUVOIRS : Jean-François Demarchi donne pouvoir à Jean-Daniel Maire, Roland Frezier donne pouvoir à Philippe Passot, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Jean-Louis Millet

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 19 janvier 2022, datée du 12 janvier 2022 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Madame Isabelle Heurtier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, elle est élue à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°15/12-1

CULTURE

Musée de l'abbaye : maîtrise d'œuvre travaux façade

Vu les statuts de la Communauté de communes et notamment l'article donnant compétences en matière d'équipements culturels,

Vu les fuites relevées sur la façade sud du Musée de l'Abbaye,

Considérant qu'il est nécessaire d'avoir recours à une expertise,

Vu la proposition faire à l'agence de l'architecte Adelfo Scaranello, concepteur du musée,

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** le contrat de l'agence Architecte Adelfo Scaranello pour un montant de 2 500 € HT soit 3 000 € TTC,
- **APPROUVE** le contrat avec la SAS BATIR Charly GALMICHE pour un montant de 7 000 € HT soit 8 400 € TTC,
- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 27/01/2022

Reçu en préfecture le 27/01/2022

Affiché le



ID : 039-200026573-20220119-HJSCSG202215121-DE


Dépenses	Montant HT	Montant TTC
Honoraires architecte 3 j	3 000 €	3 600 €
Location nacelle 2 j	2 500 €	3 000 €
Entreprise spécialisée en recherche de fuite 2 j	2 000 €	2 400 €
Rapport conclusif de l'architecte 2 j	2 000 €	2 400 €
TOTAL	9 500 €	11 400 €

- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE		
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents
15	11	1	3	0
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance		
		MERCREDI 19 JANVIER 2022 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE		

Envoyé en préfecture le 27/01/2022
 Reçu en préfecture le 27/01/2022
 Affiché le Berger
Levrault
 ID : 039-200026573-20220119-HJSCSG202215131-DE

Délibération conforme
Le Président,
Raphaël PERRIN
Signé par :



PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Daniel Grenard, Frédéric Herzog

EXCUSES : Christian Rochet

POUVOIRS : Jean-François Demarchi donne pouvoir à Jean-Daniel Maire, Roland Frezier donne pouvoir à Philippe Passot, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Jean-Louis Millet

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 19 janvier 2022, datée du 12 janvier 2022 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Madame Isabelle Heurtier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, elle est élue à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°15/13-1

COMMUNICATION

Application Intramuros : convention de diffusion de données touristiques BFC

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article 7-1 « Soutenir et mettre en place des opérations et des réseaux relatifs aux technologies de l'information et de la communication (T.I.C) en application de l'article L1425-1 du CGCT et du schéma d'aménagement numérique départemental du territoire,

Vu la délibération du bureau communautaire n°10/13-1 du 21 juillet 2021 relative à l'adhésion à la plateforme Intramuros,

Vu l'option « passerelle entre l'Office de Tourisme et Intramuros » permettant de faire remonter dans l'application Intramuros, les animations, événements, points d'intérêt touristiques de l'Office de Tourisme en évitant ainsi la double saisie des informations.

Considérant que la mise en place d'une convention est nécessaire permettant d'étendre les droits de diffusion des données touristiques, de clarifier les aspects juridiques et le traitement des données,

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** le projet de convention proposé,
- **ACTE** que cette convention pourra être reconduite autant de fois que nécessaire,

Envoyé en préfecture le 27/01/2022

Reçu en préfecture le 27/01/2022

Affiché le



ID : 039-200026573-20220119-HJSCSG202215131-DE

- **AUTORISE** le Président à signer cette convention et les renouvellements ainsi que toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 27/01/2022
					Reçu en préfecture le 27/01/2022
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Affiché le
15	11	1	3	0	ID : 039-200026573-20220119-HJSCSG20221551-DE
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> <i>Le Président,</i> Raphaël PERRIN <i>Signé par :</i>
		MERCREDI 19 JANVIER 2022 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			

PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Daniel Grenard, Frédéric Herzog

EXCUSES : Christian Rochet

POUVOIRS : Jean-François Demarchi donne pouvoir à Jean-Daniel Maire, Roland Frezier donne pouvoir à Philippe Passot, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Jean-Louis Millet

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 19 janvier 2022, datée du 12 janvier 2022 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Madame Isabelle Heurtier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, elle est élue à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°15/5-1

FINANCES

SICTOM : convention pour la mise en place de conteneurs semi-enterrés avec la commune d'Avignon-Lès-Saint-Claude

Vu les statuts de la communauté de communes et notamment l'article concernant la collecte des déchets ménagers et assimilés,

Vu la convention transmise par le SICTOM pour la mise en place de conteneurs semi-enterrés et l'entretien et la collecte de ces conteneurs sur la commune d'Avignon-Lès-Saint-Claude,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** la convention proposée,
- **AUTORISE** le président à signer la convention pour la mise en place de 6 conteneurs sur la commune d'Avignon-Lès-Saint-Claude :
 - o Sortie du village vers St-Claude : 4 conteneurs
 - o Croisement « Les 3 maisons » : 2 conteneurs
 - o Montant prévisionnel : 10 000 € (hors finitions éventuelles)
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 27/01/2022
					Reçu en préfecture le 27/01/2022
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Affiché le
15	11	1	3	0	ID : 039-200026573-20220119-HJSCSG20221552-DE
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			<i>Délibération conforme</i> Le Président, Raphaël PERRIN <i>Signé par :</i>
		MERCREDI 19 JANVIER 2022 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			



PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Daniel Grenard, Frédéric Herzog

EXCUSES : Christian Rochet

POUVOIRS : Jean-François Demarchi donne pouvoir à Jean-Daniel Maire, Roland Frezier donne pouvoir à Philippe Passot, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Jean-Louis Millet

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 19 janvier 2022, datée du 12 janvier 2022 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Madame Isabelle Heurtier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, elle est élue à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°15/5-2

FINANCES

Initiative Jura : participation à l'instruction des dossiers

Vu la compétence « développement économique »,

Initiative Jura est une association loi 1901, elle rassemble sur un territoire des acteurs privés et publics et a pour objectif de faciliter la création ou la reprise d'une entreprise et de participer à un projet de développement économique,

En 2021, 5 dossiers ont obtenu un prêt d'honneur sur le territoire de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude, à savoir :

- o M. Tamer ERTEKIN : Tabac de la Gare
- o Mrs. Romain PASSERAT et Florian JOURDAN : Auberge Les Erables
- o M. Cédric PUGET : Food truck
- o M. Mathisse DALSTEIN : Objets en bois design
- o M. Bastien CHEVASSUS A L'ANTOINE : BC Motors – reconditionnement moteurs

Il est proposé de verser une aide de 525 € par dossier suivant la demande d'Initiative Jura soit un total de 2 625 €

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **VALIDE** notre participation financière pour 2021 à hauteur de 2 625 €,

Envoyé en préfecture le 27/01/2022


Reçu en préfecture le 27/01/2022

Affiché le



ID : 039-200026573-20220119-HJSCSG20221552-DE

- **ADHERE** à l'association Initiative Jura pour l'année 2022 à hauteur de 170 €,
- **AUTORISE** le président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 27/01/2022 Reçu en préfecture le 27/01/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220119-HJSCSG20221561-DE
					Berger Levrault
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>Le Président,</i> Raphaël PERRIN <i>Signé par :</i> 
15	11	1	3	0	
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			
		MERCREDI 19 JANVIER 2022 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			

PRESENTS : Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Claude Mercier, Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Jean-Daniel Maire, Daniel Grenard, Frédéric Herzog

EXCUSES : Christian Rochet

POUVOIRS : Jean-François Demarchi donne pouvoir à Jean-Daniel Maire, Roland Frezier donne pouvoir à Philippe Passot, Lilian Cottet-Emard donne pouvoir à Jean-Louis Millet

ABSENTS :

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 19 janvier 2022, datée du 12 janvier 2022 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Madame Isabelle Heurtier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, elle est élue à l'unanimité.

-----ooOoo-----

N°15/6-1

ECONOMIE

Aide à l'immobilier d'entreprise (AIE) : Société Mathisse Dalstein

Vu la compétence en matière d'actions de développement économique,

Vu la délibération du conseil communautaire du 27 septembre 2017 actant la mise en place de notre politique d'aide à l'immobilier d'entreprise,

Vu la délibération du 23 juin 2021 approuvant le règlement d'intervention,

Vu la demande effectuée par la société Mathisse Dalstein,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **VALIDE** une Aide à l'Immobilier d'Entreprise de 25 000 € au profit de la société Mathisse Dalstein au titre de l'investissement,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.